



## FORMULAIRE 4.4 - FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF) RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

PAYS: BURUNDI- 2017

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 1<sup>ER</sup> JANVIER – 31 DÉCEMBRE

### Intitulé du Programme & Numéro du Projet

Intitulé du Programme: "Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PPCP 2014-2016".

Numéro du Programme (*le cas échéant*) N/A

Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):<sup>1</sup> 00092133

### Entités participantes de l'ONU

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme: PNUD

### Partenaires d'exécution

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales:

### Budget du Programme/Project (en dollars US)

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)

**US\$900,000(Phase I),  
US\$100520.2 (Phase II)**

Contribution gouvernementale  
(*le cas échéant*)

Autres contributions  
(donateurs) (*le cas échéant*)

**TOTAL:** US\$ 1 000 520.2

### Durée du Programme

Durée totale (*en mois*) 42 mois

Date de démarrage<sup>2</sup>  
(*jour/mois/année*) 8/10/2014

Date de fin prévue à l'origine<sup>3</sup> 28/02/2017  
(*jour/mois/année*)

Date de fin actuelle<sup>4</sup>  
(*jour/mois/année*) 30/06/2018

### Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui  Non Date:

Évaluation finale – *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui  Non Date:

### Rapport soumis par

Nom: Adama Bocar Soko

Titre: Directeur Pays a.i

Organisation participante (principale): PNUD

Courriel: adama.soko@undp.org

<sup>1</sup> Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

<sup>2</sup> La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>3</sup> Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

<sup>4</sup> S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

## PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

### 1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

**Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet contribue:**

**Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet contribue.** Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPCP III

**Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet contribue.**

- Un CPC et une coordination du SNU appuyés pour donner des orientations stratégiques.
- Les rapports couvrant la période du PPCP III sont d'une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO

**Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour:** conforme au plan

**Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.**

**Description du résultat 1:** Le CPC ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de Suivi & Evaluation (S-E) de la mise en œuvre du PPCP III

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** conforme au plan

#### État d'avancement des produits

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

Produit 1.1: Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre du PPCP III.

Le ST-PBF a apporté un appui au CPC pour qu'il accomplisse sa mission. Depuis la date du rapport annuel 2016(nov.), le CPC a tenu 2 réunions, le 7/12/2016 pour approuver 3 projets G.A.I et le 26/05/2017, il a validé l'extension du PPCP III jusqu'au 30/06/2018. Cette extension a été ensuite approuvée par le PBSO. Le ST-PBF a organisé 2 ateliers sur l'exécution du PPCP et cela a permis d'avoir une documentation du CPC sur les projets. Une réunion du CPC est prévue avant fin 2017.

Produit 1.2: Les capacités du ST en S-E sont renforcées pour appuyer le S-E du PPCP

Le Cadre des Résultats a été révisé suite à l'extensions du PPCP. Un rapport de sondage sur les perceptions des interventions du PPCP III a été effectué. Des visites de terrain du ST-PBF ont permis de préparer la documentation à soumettre au CPC.

## État d'avancement du résultat

*Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

Le CPC a poursuivi son mandat initial de coordination du PPCP III et supervise depuis fin 2016 les interventions du Global Acceleration Instruemnt (G..A.I). L'approbation de l'extension du PPCP III a permis que 4 projets soient étendus sans coûts et que 3 autres projets soient révisés avec des ressources additionnelles. La révision de 2 projets du domaine prioritaire "participation des jeunes" a conduit à la programmation de 2 millions USD restants; en allouant un petit budget au projet d'appui au CPC pour qu'il puisse fonctionner jusqu'au 30 juin 2018.

S'agissant de la supervision des interventions du G.A.I, le ST-PBF a poursuivi l'appui au CPC. Après l'allocation d'un montant de 700 000USD à 3 projets en déc 2016, le G.A.I a accordé un autre financement de 600 000USD et l'affectation aux projets sera analysée et décidée par le CPC avant la fin 2017.

## Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Les extensions des projets ont pris des retards lors du démarrage pour des raisons différentes. Il s'agit notamment du retard dans le processus de formulation, d'approbation et de déblocage de fonds pour certaines extensions. En outre, pour le Projet d'Appui à la promotion et protection des DH (OHCDH et PNUD), l'extension sans coûts recommandée par le CPC et approuvée par PBSO n'a pas été effective car la collaboration entre le Gouvernement et l'OHCDH reste suspendue. Enfin, un budget de 750 000USD destiné au Domaine prioritaire des Droits de l'Homme est encore non utilisé.

**Description du résultat 2:** La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** en decalage

## État d'avancement des produits

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

Produit 2.1: Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la Paix (SGSCP) est fonctionnel.

Le recrutement des 2 membres du personnel du Secrétariat a avancé et ils pourront entrer en fonction avant la fin de 2017. En attendant, le SGSCP a été mis en place et les membres proviennent de 9 ministères, de l'institution de l'Ombudsman, des partenaires techniques et financiers (PTF, encore Observateurs) des ONGs nationales et internationales ainsi que du secteur privé. Le ST-PBF a appuyé la tenue de la 1ère réunion de lancement des activités du SGSCP en date du 31/10/2017. Une autre réunion est prévue au début de décembre 2017 pour

fournir une documentation sur le PPCP III aux membres du SGSCP et échanger sur son plan d'actions.

### **État d'avancement du résultat**

*Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

Le Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP) a été constitué et le lancement de ses activités a eu lieu fin octobre 2017. De même, la mise en place de son secrétariat est en cours de finalisation au niveau de la dotation en personnel. Il suivra ensuite l'équipement. La théorie de changement reste valable car l'instauration du SGSCP relève du renforcement des capacités pour le suivi des priorités de consolidation de la paix.

### **Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

La mise en place du SGSCP a pris du retard à cause des réticences de certains membres du CPC et à la lenteur dans la désignation des membres émanant des ministères. Il est à noter que même actuellement certains PTF ont participé au lancement de ses activités en qualité d'observateurs.

### **Description du résultat 3:**

**Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat:** en décalage

#### **État d'avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

### **État d'avancement du résultat**

*Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

### **Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

### **Description du résultat 4:**

## Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

### État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

### État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

### Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

## 1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles:</u> Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Le ST-PBF a maintenu son personnel en postes et a poursuivi l'appui au CPC. Ce dernier a tenu 2 réunions importantes (7 déc 2016 et 26 mai 2017). En effet, ces réunions ont porté sur des sujets importants tels que les projets G.A.I et l'extension du PPCP III et de 7 projets (cfr document d'extension du PPCP 2014-2018). Conformément à ses TDR, le CPC a aussi procédé à l'approbation des projets en utilisant les moyens électroniques. Le ST-PBF a appuyé la production des rapports mandataires, a assuré leur contrôle de qualité et il les a régulièrement postés sur le site Gateway.</p> <p>Les 2 ateliers d'échanges sur l'exécution du PPCP III organisés par le ST-PBF, dont celui du 12/09/2017 sous la présidence du Coordonnateur Résident, ont été matérialisés par des rapports très informatifs. Un rapport de sondage des perceptions sur les interventions du PPCP III sur le dialogue et la cohésion sociale a permis d'extraire des informations à fournir au CPC.</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires:</u> Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>N/A</p>
<p><u>Effets catalytiques:</u> Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds</p>	<p>-Les acquis au niveau des femmes médiatrices appuyées par PBF en 2015 sont consolidés à travers le financement G.A.I.( Phase 2016 : ONUFEMMES a reçu 700 000 USD, Phase 2017: G.A.I a</p>

<p>supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>accordé 600 000 USD). Les ressources de cette 2ème phase sont en processus de programmation en projets à soumettre au CPC pour l'approbation. Ces projets vont toucher 2 axes à savoir la Participation des femmes dans la prévention des conflits et la Consolidation de la paix et l'investissement dans le relèvement. -Le PNUD a bénéficié d'un financement du Japon (741 000 USD) pour exécuter un autre projet de création d'emplois des jeunes et cohésion sociale dans 3 provinces (Bujumbura Marie, Rumonge et Makamba) et il réplique l'approche de mise en oeuvre du projet PBF. -Les résultats encourageants des 2 projets relevant du domaine prioritaire "Participation des jeunes" ont motivé leur extension et la programmation conséquente de 2 millions USD restants.</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation</u>: Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>N/A</p>
<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u>: La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en oeuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le projet ne contribue pas à la parité entre les sexes de façon significative (Gender Marker 1). Mais le ST PBF a veillé à la prise en compte de cette thématique dans les extensions des projets ainsi que dans les rapports des projets.</p>

**1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR :** Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (300 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
<b>Résultat 1</b> Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de S&E de la mise en œuvre du	Indicateur 1.1 Un CPC et une coordination du SNU appuyés pour donner des orientations stratégiques.	-Un PPCP adopté; -Un CPC mis en place. -Un PPCP III révisé avec 3 axes d'intervention	-Rapports annuels du CPC soumis au PBSO moins de 7 jours après la date limite.	- Rapport 2015 et un un draft du rapport 2016 du CPC soumis au PBSO  -La 2eme révision du PPCP III (mai 2017) a servi de cadre d'extension des projets en cours. -Le CPC a élargi son mandat à la coordination des interventions G.A.I	- Conformité aux directives du PBF/PBSO  -Reprogrammation du solde de 2 millions USD -4 extensions de projets sans coûts approuvées -3 extensions de projets avec coûts approuvées	N/A
	Indicateur 1.2 Les rapports couvrant la période du PPCP III sont d'une qualité jugée « acceptable » par	Zéro	-Rapports annuels du CPC produits dans les délais et avec une qualité jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO	- La qualité du rapport annuel 2015 a été jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO -Un draft du rapport 2016 du CPC soumis	-Il s'agit de la mise en oeuvre des directives sur le rapportage mandataire.  -Les changements au niveau des 2 co-présidents n'ont pas permis la	N/A

PPCP III	l'équipe d'examen du PBSO			au PBSO -Rapport 2017 du CPC sur le PPCP est en préparatiom	finalisation du rapport 2016	
Produit 1.1 Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	Indicateur 1.1.1 Le Staff du ST est recruté sur base des nouveaux TDRs.	Ancien staff du Secrétariat Technique PBF-II (2 staff professionnels).	4 staffs recrutés.	Deux staff professionnels en poste (Coordonnateur et expert en S-E) et un chauffeur	Pas de changement depuis le dernier rapport 15 nov 2016	
	Indicateur 1.1.2 Nombre et qualité des rapports annuels du CPC jugée « acceptable" par l'équipe d'examen du PBSO	Zéro	3 rapports annuels du CPC	-Draft du Rapport annuel 2016 du CPC soumis au PBSO -Rapport annuel 2015 du CPC transmis au PBSO (8 déc) a été jugé acceptable	Respect des directives mandataires du PBF.	N/A
Produit 1.2 Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à	Indicateur 1.2.1 TDRs et contrat signé avec un Chargé de S/E au sein du staff du ST	Appui en S/E donné jusque fin 2012 par le Bureau des Nations Unies au Burundi.	Le CPC, la Coordination du SNU ainsi que PBSO sont régulièrement informés sur les	-Réalisation d'un sondage des perceptions sur le dialogue et la cohésion sociale	Le sondage est inscrit dans la Plan de travail annuel du projet 2017 et dans le Plan de S-E du PPCP III	N/A

travers le recrutement d'une structure indépendante pour appuyer le suivi du PPCP			progrès et les contraintes dans la mise en œuvre du PPCP, pour apporter des ajustements nécessaires.	-Le recrutement de la structure d'appui en S-E n'a pas eu lieu (Cfr rapport annuel 2016)		
	Indicateur 1.2.2 TDRs et contrat signés avec la structure indépendante ayant des capacités confirmées en S/E.	Inexistence d'une structure d'appui en S-E	Le système de suivi communautaire du PPCP est mis en place et utilisé.	N/A	N/A	Indicateur retiré du cadre des résultats.
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
<b>Résultat 2</b> La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le	Indicateur 2.1 Sous Groupe Sectoriel de Consolidation de la Paix (SGSCP) et son Secrétariat sont créés	-CSLP-II prend en compte des priorités de consolidation de la paix (Axe1).  -Absence de SGSCP	-Le SGSCP est mis en place avec ses TDR  -Le Secrétariat du SGSCP est doté du personnel et de l'équipement	-Les membres du SGSCP sont nommés -Le lancement des activités du SGSCP a eu lieu le 31 /10/2017 -Le recrutement du personnel du Secrétariat du SGSCP est en finalisation	Des consultations intenses au niveau de la co-présidence du SGSCP et du ST-PBF	N/A

CSLP-II sont renforcés.	Indicateur 2.2 - Niveau d'intégration des priorités de consolidation de la Paix dans l'UNDAF	-UNDAF se base sur les priorités du CSLPII qui prend en compte la consolidation de la paix	-UNDAF prend en compte la consolidation de la paix dans ces résultats 2012-2017	-La planification UNDAF 2017-2018 prend en compte la consolidation de la paix	N/A	N/A
Produit 2.1 Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la paix est fonctionnel	Indicateur 2.1.1 Nombre de réunions du SGSCP organisés.	Inexistence d'une structure de suivi des questions de consolidation de la paix dans le cadre du CSLP-II.	Le Sous Groupe Sectoriel de CdP (SGSCP) se réunit au moins tous les 3 mois et produit des rapports semestriels de qualité utilisés par le gouvernement et les partenaires de développement.	-Les activités du SGSCP ont été lancées	N/A	Fréquence de réunions à fixer
	Indicateur 2.1.2 Nbre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	Zéro	6 rapports semestriels de qualité produits	Une réunion est prévue au début de décembre 2017 pour échanger entre sur le plan de travail.	N/A	Indicateur de performance à changer
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1					
	Indicateur 2.2.2					

Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
<b>Résultat 3</b>	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
<b>Résultat 4</b>	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					

	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

## **PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI**

### **2.1 Enseignements tirés**

*Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.*

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	Les ateliers d'échanges sur la mise en oeuvre du PPCP III constituent un cadre de communication, de coordination des projets et peuvent permettre l'établissement des synergies
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	Le rôle joué par le ST-PBF reste incontournable selon une appréciation faite par les RUNOs, les partenaires nationaux et les partenaires de mise oeuvre des projets (Cfr Rapport atelier du 12 septembre 2017)
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	La mise en place effective du SGSCP dépend de la proactivité des parties prenantes et de l'évolution positive du contexte politico-sécuritaire.
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

### **2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)**

*Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plait, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).*

N/A

## **PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION**

### **3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires**

*Veuillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: en retard*

*Si les dépenses sont en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).*

Sur un budget de 900 000USD, le projet a dépensé, de façon cumulative, un montant de 618 757.2 USD; soit un taux d'absorption de 68.7%.

Veuillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP)					
Produit 1.1	Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	PNUD	677 803.80	594 543 (cfr CDR 2015, 2016 et PBB au 8 /11/2017)	Les dépenses du projet concernent surtout la réalisation du produit 1.1.
Produit 1.2	Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à travers le recrutement d'une structure indépendante pour appuyer le suivi du PPCP	PNUD	131 610	21 689	Il s'agit surtout du paiement d'un consultant qui a effectué le sondage sur les perceptions des interventions du PPCP III
Produit 1.3					
Résultat 2: La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.					
Produit 2.1	Le Secrétariat du SGSCP est fonctionnel	PNUD	90 586.20	2 448	Le lancement du SGSCP a connu du retard
Produit 2.2					
Produit 2.3					
Résultat 3:					
Produit 3.1					
Produit 3.2					
Produit 3.3					
Résultat 4:					

Produit 4.1					
Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:					

### 3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

*Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements éventuels apportés au projet (quel type et quand), ou si des changements sont envisagés pour le future proche (2 000 lettres maximum):*

L'extension du PPCP III jusqu'au 30 juin 2018 a servi de cadre programmatique pour les extensions des projets contribuant à sa mise en oeuvre. Il en est de même du présent projet d'appui au CPC qui a été logiquement étendu pour continuer à apporter cet appui jusqu'au 30 juin 2018. Pour ce faire, il a ainsi bénéficié d'un petit reliquat de budget sur les 2 millions alloués aux projets relatifs aux jeunes.